

à tout ce qui se passait dans les différentes parties de cette vaste province; il connaissait le mérite de tous ceux qui y étaient employés: or, personne en ce pays ne peut avoir oublié la bienveillance très-particulière dont il honorait les Jésuites de cette colonie: en eût-il usé ainsi envers des missionnaires qui, manquant de soin à l'égard de leur mission, auraient manqué au plus essentiel de leurs devoirs?

Le deuxième témoin sera M. le marquis de Vaudreuil, dernier gouverneur de la Nouvelle-France; il succéda à M. de Bienville au gouvernement de la Louisiane; les Jésuites trouvèrent encore en lui un protecteur et même un ami très-déclaré; il serait difficile de rien ajouter aux marques de bonté qu'il leur donna constamment; mais qu'est-ce qui pouvait les leur attirer? c'était sans doute l'idée qu'ils donnaient de leur fidélité à leurs principaux devoirs. Non, la probité de M. de Vaudreuil ne lui aurait pas permis de traiter si honorablement des missionnaires qui, négligeant le soin de leurs emplois, n'eussent mérité de sa part que des reproches et de la froideur.

Un troisième témoin pour les Jésuites de la Louisiane c'est M. de Kerlerec, capitaine de vaisseau et dernier gouverneur de cette colonie; une seule preuve suffit pour montrer ce qu'il pensait d'eux: c'est une lettre qu'il leur écrivit un peu avant leur destruction; il leur rappelait ces paroles de Notre-Seigneur à ses disciples: *Beati eritis cum vos oderint homines, et persecuti vos fuerint, et dixerint, omne malum adversum vos mentientes, propter me: gaudete et exultate!* Est-il croyable que M. de Kerlerec eût